

DEPARTEMENT DE L'YONNE



Communauté de Communes du Jovinien

EXTRAIT

DU

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Du Conseil Communautaire

Séance du 16 juin 2010

CONVOCATIONS ADRESSEES A CHAQUE CONSEILLER LE 08 JUIN 2010

COMPTE RENDU DE SEANCE AFFICHE A LA PORTE DE LA MAIRIE DE JOIGNY LE 25
JUN 2010

NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES EN EXERCICE : 26

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le seize juin deux mille dix à vingt heures trente dans la salle des Champs Blancs à Joigny sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENTS PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Madame Catherine DECUYPER, Monsieur Ronan LAURENS, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Madame Raymonde ALLOUIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, , Monsieur Bernard MORAINÉ , Madame Miren MATIVET-KERBRAT, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Mohamed BELKAÏD (suppléant de Madame Frédérique COLAS), Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Madame Manuelle MOINE, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE.

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Madame Frédérique COLAS (représentée par Monsieur Mohamed BELKAID).

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Mohamed BELKAID

OBJET :. (N°30/2010) Rapport sur le prix et la qualité du service de collecte et de traitement des déchets ménagers 2009.

Conseil communautaire du 16 juin 2010

N°30/2010

OBJET : Rapport sur le prix et la qualité du service de collecte et de traitement des déchets ménagers 2009.

VU l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui précise que le président d'un EPCI « ... *présente à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public [...] de collecte, d'évacuation ou de traitement des ordures ménagères...* »

CONSIDERANT que le contenu de ce document est très précisément défini par le décret n°2000-404 du 11 mars 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Le Conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,

PREND ACTE du présent rapport pour l'année 2009,

DEMANDE que ce rapport soit transmis aux Maires des communes membres.

DIT que conformément à la réglementation, le rapport et l'avis du Conseil communautaire seront mis à disposition du public dans les conditions prévues à l'article L 1411-13 du CGCT.



Pour copie conforme,
Le Président

Le président,
Nicolas SORET
Communauté de Communes
du Jovinien



RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS

ANNEE 2009

Communauté de Communes du Jovinien
6, quai de l'hôpital 89300 Joigny



SOMMAIRE

1.	Présentation du service.....	4
1.1.	LE TERRITOIRE.....	4
1.2.	LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES	5
1.2.1.	Les moyens Humains	5
1.2.2.	Le matériel.....	5
1.3.	LA COLLECTE SELECTIVE EN APPORT VOLONTAIRE.....	5
1.4.	LA DECHETTERIE	7
2.	Des indicateurs techniques	7
2.1.	LA COLLECTE.....	8
2.1.1.	La collecte des ordures ménagères résiduelles.....	8
2.1.2.	La collecte sélective des emballages ménagers.....	9
2.1.3.	La collecte en déchèteries.....	11
2.2.	LE TRAITEMENT	13
2.2.1.	Le traitement des déchets (hors déchetterie).....	14
2.2.2.	Le traitement des déchets de déchetterie	15
3.	Des indicateurs financiers	16
3.1.	COUT DE L'ELIMINATION DES DECHETS	17
3.2.	LES FINANCEMENTS DU SERVICE PUBLIC	19

1. PRESENTATION DU SERVICE

1.1. LE TERRITOIRE

6 communes adhérentes et 13114 habitants

Collectivités adhérentes :

<i>Communes</i>	<i>Nombre d'habitants</i>	<i>Part de la population/ population totale</i>	<i>Date d'adhésion</i>
Béon	502	3,8%	01/01/2003
Bussy en Othe	758	5,8%	01/01/2003
Champlay	659	5,0%	01/01/2003
Joigny	10333	78,8%	01/01/2003
Looze	452	3,5%	01/01/2003
Villecien	410	3,1%	01/01/2003

Collectivités non adhérentes, mais bénéficiant d'un service de la collectivité :

<i>Communes</i>	<i>Nombre d'habitants</i>	<i>Service</i>
Brion	602	Collecte sélective
Chamvres	643	Accès déchèterie
Paroy sur Tholon	283	Accès déchèterie
Saint Aubin sur Yonne	387	Accès déchèterie

1.2. LA COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

1.2.1. Les moyens Humains

La collecte des ordures ménagères est organisée en régie.

Le service est composé de :

- 3 Rippeurs
- 3 Chauffeurs (permis poids lourd)

Parmi le personnel de collecte, il y a un responsable du parc du matériel roulant ainsi que du petit équipement et un responsable du personnel technique.

Statut	Nombre d'agents concernés
Adjoint technique principal 1 ^{er} classe	2
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	1
Adjoint technique 1 ^{er} classe	1
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	2

1.2.2. Le matériel

L'équipe de collecte dispose de 4 bennes d'ordures ménagères,

Deux bennes	14m ³
Une benne	16m ³
Une benne	20m ³

La collecte des ordures ménagères nécessite une consommation moyenne de 3040 litres de gazole par mois.

Les ordures ménagères sont acheminées au centre d'enfouissement, géré par la société SITA. Ce centre se situe à Monéteau (89470), à 25 km du Jovinien.



Voici les 3 bennes qui sont actuellement utilisées

1.3. LA COLLECTE SELECTIVE EN APPORT VOLONTAIRE

Le fonctionnement du tri sélectif est mis en place avec la collecte en apport volontaire (*voir photographie ci-dessous*).



Il existe 3 conteneurs différents avec un code couleur particulier :

- Le conteneur jaune pour les bouteilles, flacons plastiques, métaux,
- Le conteneur vert pour les bouteilles et bocaux en verre,
- Le conteneur bleu pour les journaux, magazines et cartonnettes.

Le parc est constitué de 30 points d'apport volontaire sur toute la communauté de communes.

Un point de collecte de verre a été supprimé, impasse des Champs Blancs, pour cause de travaux (*cf. annexe 1, liste des emplacements*).

Un véhicule est mis à disposition, afin de permettre à nos agents d'effectuer le nettoyage des points d'apport volontaire.

Les déchets sont ensuite collectés par la société SOREPAR,

Il y a :

- 31 conteneurs à verre
- 28 conteneurs pour les corps creux
- 25 conteneurs pour les corps plats

1.4. LA DECHETTERIE

La déchetterie est équipée de :

- 6 bennes de stockage,
- Bacs de rétention pour les Déchets Ménagers Spéciaux
- Plateforme pour les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)
- Panneaux d'informations
- Abri pour les outils nécessaire au nettoyage
- Local du gardien

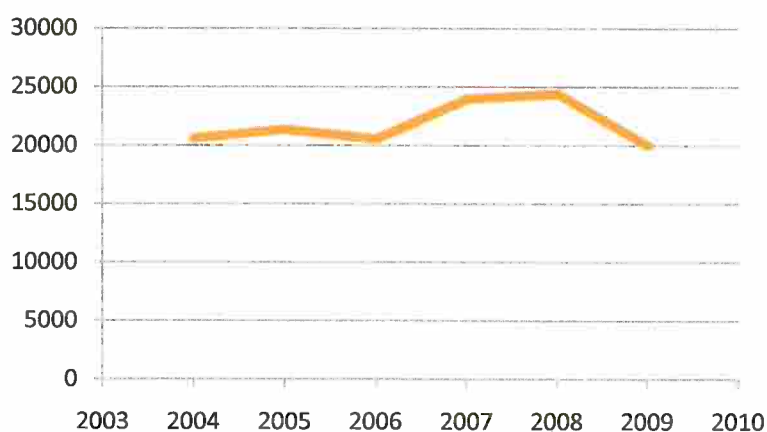


Entrée de la déchetterie

Un gardien assure le bon fonctionnement de la déchetterie.

Les déchets collectés sont repris par les différentes sociétés :

- TRIADIS pour les déchets ménagers spéciaux,
- COVED pour les cartons et les déchets verts et
- SITA pour la ferraille, le bois, les gravats, les encombrants et les batteries.



Evolution de la fréquentation de la déchetterie depuis 2004

2. DES INDICATEURS TECHNIQUES

2.1. La collecte

2.1.1. La collecte des ordures ménagères résiduelles

**13114 habitants desservis,
4814.860 tonnes collectées soit 367 kg/habitant desservi**

2.1.1.1. Population desservie et quantités collectées

	Population desservie			Quantité collectée	
	Totale	Communes adhérentes	Communes non adhérentes	en tonne	en kg /habitant desservi
Collecte des ordures ménagères résiduelles	13114	6	0	4814.86	367

2.1.1.2. Fréquence de collecte

Le Ramassage des ordures ménagères ont lieu une ou plusieurs fois par semaine selon les zones de collecte.

- Champlay : vendredi
- Béon : lundi
- Bussy en Othe : jeudi
- Villecien : mardi
- Joigny : 2 fois par semaine, selon les zones, sauf pour l'habitat vertical : 3 fois (cf. annexe 2)
- Looze : lundi

2.1.1.3. Quantités collectées

	Porte à porte		
	Quantité recyclée en tonnes	Population totale desservie	Quantité enfouie par habitant desservie
Ordures ménagères	4814,86	13114	367

2.1.2. La collecte sélective des emballages ménagers

13716 habitants de la collectivité sont desservis pour le verre, les autres emballages et journaux-magazines, 48 Kg collectés par habitant

2.1.2.1. Population desservie

	Population desservie		
	Totale	Communes adhérentes	Communes non adhérentes
Verre	13716	6	1
Journaux-Magazines	13716	6	1
Autres Emballages	13716	6	1

2.1.2.2. Organisation de la collecte

Points de regroupements :

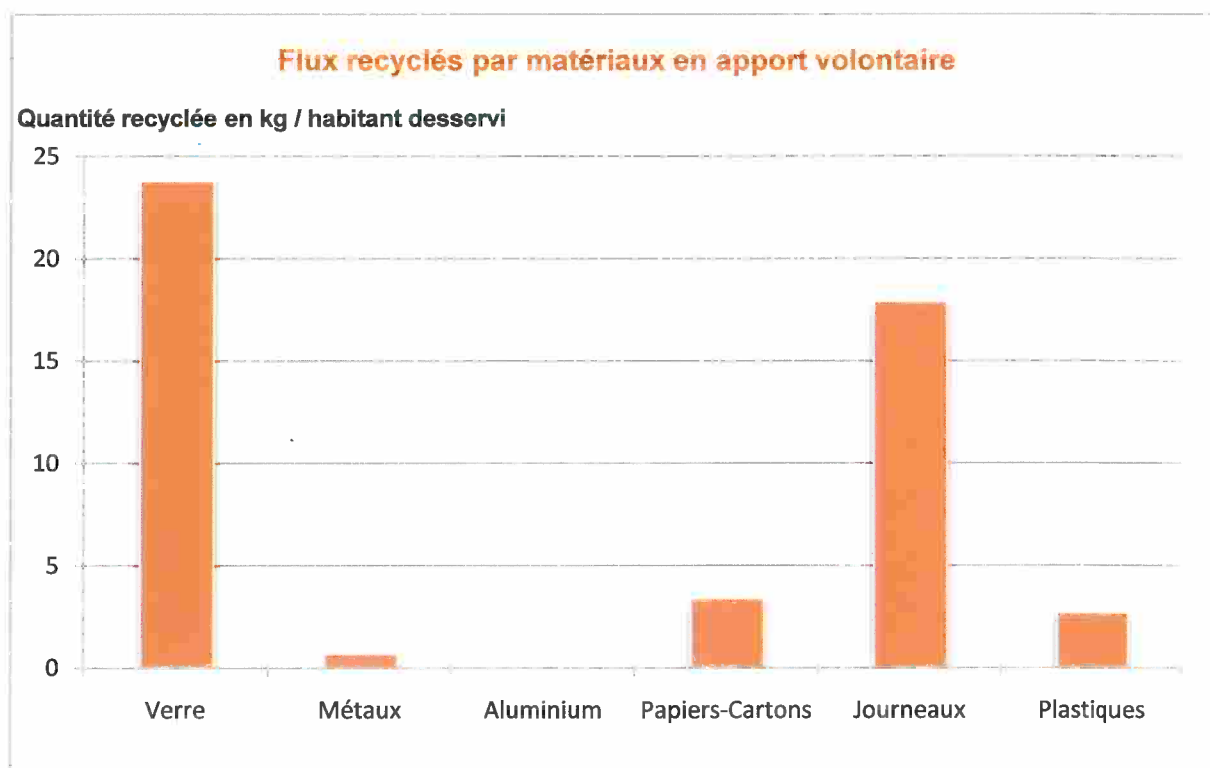
Nombre de points de regroupements : 30

Population concernée par ce type de collecte : 13716

Fréquence principale de collecte : tous les 10 jours

2.1.2.3. Quantités collectées

	Apport Volontaire		
	Quantité recyclée en tonnes	Population totale desservie	Quantité recyclée par habitant desservi (kg/hab)
Verre	325,94	13716	23,8
Métaux ferreux	10,16	13716	0,7
Aluminium	0,62	13716	0,1
Papiers-cartons	47,04	13716	3,4
Journaux magazines	245,48	13716	17,9
Plastiques	36,54	13716	2,7
Total recyclé	665,8		48,6
Refus de tri	10,15		
Total collecté	675,9		



2.1.3. La collecte en déchèterie

1 déchèterie, 15029 habitants desservis, 1240.51 tonnes collectées

2.1.3.1. Population desservie

	Population desservie		
	Population totale desservie	Population adhérente desservie	Population non adhérente desservie
Joigny, route de Chamvres	15029	13114	1 915
TOTAL	15029	13 114	1 915

2.1.3.2. Jours et heures d'ouverture

	Date de mise en service	Jours et heures d'ouverture									
		L	M	M	J	V	S	D	Horaires		
Joigny, route de Chamvres	1997	X	X	X		X	X		Eté	Lundi, mardi, vendredi : 14H-18H Mercredi : 10H-12H 14H-18H Samedi : 10H-12H 13H30-18H	
		X	X	X		X	X		Hiver	Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 14H-17H Samedi : 10H-12H 13H30-17H	

2.1.3.3. Déchets acceptés

Nature des déchets acceptés

	Huiles moteur	Piles et accumulateurs	Déchets amiantés	Déchets de soins - DASRI	Autres déchets dangereux	Métaux	Cartons	Plastiques - textiles - verre - papier	Pneumatiques	Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE	Déchets verts - bois	Déchets en mélange - tout venant	Déblais et gravats
Joigny, route de Chamvres	A	A	A	R	A	A	A	R	A	A	A	A	A

A : Accepté

R : Refusé

Déchets verts - bois : Déchets verts, Déchets de bois

Déchets de soins - DASRI : Déchets de soins et déchets biologiques infectieux

Cartons : Déchets de cartons

Autres déchets dangereux : Petits déchets chimiques en mélange, Déchets acides, Déchets de produits agro-chimiques, Médicaments non utilisés, Solvants usés, Déchets de peintures, vernis, encres et colles

Encombrants - équipements hors d'usage - DEEE : Equipements électriques et électroniques hors d'usage

Plastiques - textiles – verre - papier : Déchets textiles, Déchets de matières plastiques, Déchets de verre, Déchets de papier

Déchets en mélange - tout venant : Déchets et matériaux en mélange

Piles et accumulateurs : Déchets de piles et accumulateurs

Pneumatiques : Pneumatiques hors d'usage

Déblais et gravats : Déchets de béton, briques

Déchets amiantés : Déchets amiantés

Métaux : Déchets métalliques

Huiles moteur : Huiles usées

2.1.3.4. Quantités collectées

Type de déchets	Quantité collectée en tonnes	Quantité collectée par habitant desservi (en kg/hab)
Piles et accumulateurs	1,1	0,07
Déchets amiantés	2,2	0,15
Autres déchets dangereux	179,5	11,94
Ferraille	104,1	6,92
Cartons	40,1	2,67
DEEE	53,68	3,57
Déchets verts + bois	708,7	42,05
Pneumatiques	145,0	9,65
Encombrants - équipements hors d'usage	58,5	4,46
Déchets en mélange - tout venant	650,8	43,30
Total hors gravats	1 933	124,78
Déblais et gravats	767,1	51,04
Total avec gravats	2 700	175,82



De nombreux déchets sont collectés en déchetterie

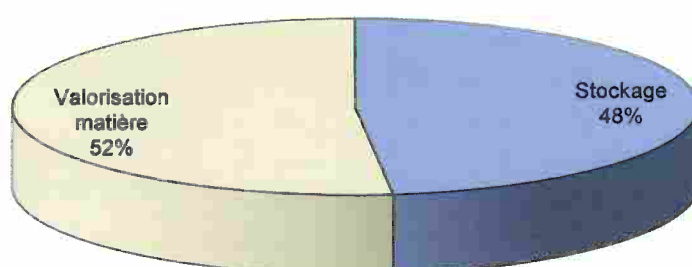


2.2. Le traitement

2.2.1. Le traitement des déchets (hors déchèterie)

Type de déchets	Quantité en tonnes	Destination		
		1 : Valorisation matière 2 : Valorisation organique 3 : Stockage	Installation	Commune d'implantation et/ou département
Ordures ménagères résiduelles	4814,86	3	centre d'enfouissement	Monéteau
Déchets d'emballages en verre	325,94	1	centre de tri	Ormoy
Déchets d'emballages en métaux ferreux	10,16	1	centre de tri	Ormoy
Déchets d'emballages en aluminium	0,62	1	centre de tri	Ormoy
Déchets d'emballages en papier ou carton	47,035	1	centre de tri	Ormoy
Journaux et magazines	245,48	1	centre de tri	Ormoy
Déchets d'emballages en matières plastiques	36,54	1	centre de tri	Ormoy
Refus de tri	10,148	3	centre d'enfouissement	Monéteau

Répartition des quantités collectées (hors déchèteries) par destination



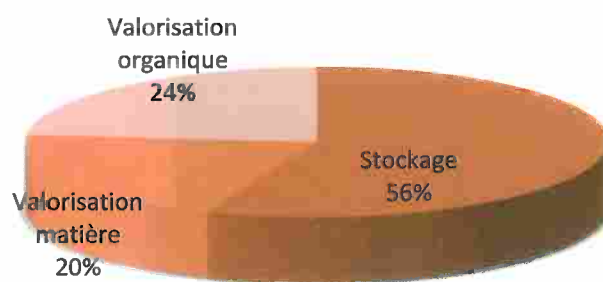
Valorisation matière : Tri, réutilisation, réemploi

Stockage : Mise en décharge de classe 2

2.2.2. Le traitement des déchets de déchèterie

Type de déchets	Quantité traitée en tonnes	Destination		
		1 : Valorisation matière 2 : Valorisation organique 3 : Stockage	Installation	Commune d'implantation
Piles et accumulateurs	1,094	1	EuroDieuze	Dieuze 57
Déchets amiantés	2,225	1	Cosson	77
Autres déchets dangereux	179,48	1	Triadis	Rouen
Métaux	104,06	1	Shamrock	Joigny 89
Batteries	2,51	1	Shamrock	Joigny 89
Cartons	40,1	1	Centre de tri (Coved)	Ormo y 89
Déchets verts (sans bois)	632,04	2	Plateforme de compostage (Coved) . Vert compost . 89 Brienon Compost	Perrigny, Brienon sur Armançon
Pneumatiques	145	1	Ecologos	Juveigny 77
DEEE	53,681	1	Ecologik	Guyencourt 78
Déchets en mélange - tout venant	650,8	3	centre d'enfouissement SITA	Monéteau 89
Bois	76,64	1	SITA	Brienon sur Armançon 89
Déblais et gravats	767,05	3	centre d'enfouissement SITA	Monéteau 89
Encombrants – porte à porte (Coved)	58,50	3	centre d'enfouissement SITA	Monéteau 89

Répartition des quantités collectées en déchèteries par destination



Valorisation matière : Tri, réutilisation, réemploi

Stockage : Mise en décharge de classe 2

Valorisation organique : compostage



Plateforme de compostage de Brienon sur Armançon

3. DES INDICATEURS FINANCIERS

3.1. Coût de l'élimination des déchets

		Régie	Marché de prestation	Montant annuel des prestations (€ HT)
Collecte	Résiduelle	X		245 307,19 €
	Verre		SOREPAR	11 203,18 €
	Sélective (autre que le verre)		SOREPAR	116 574,09 €
	Biodéchets		COVED	39 478,50 €
	Déchèteries		COVED/SITA/TRIADIS	113 091,91 €
Traitement	Tri		SOREPAR	
	Compostage		BRIENON COMPOSTAGE	
	Stockage		SITA	323 956,43 €
				849 611,30 €

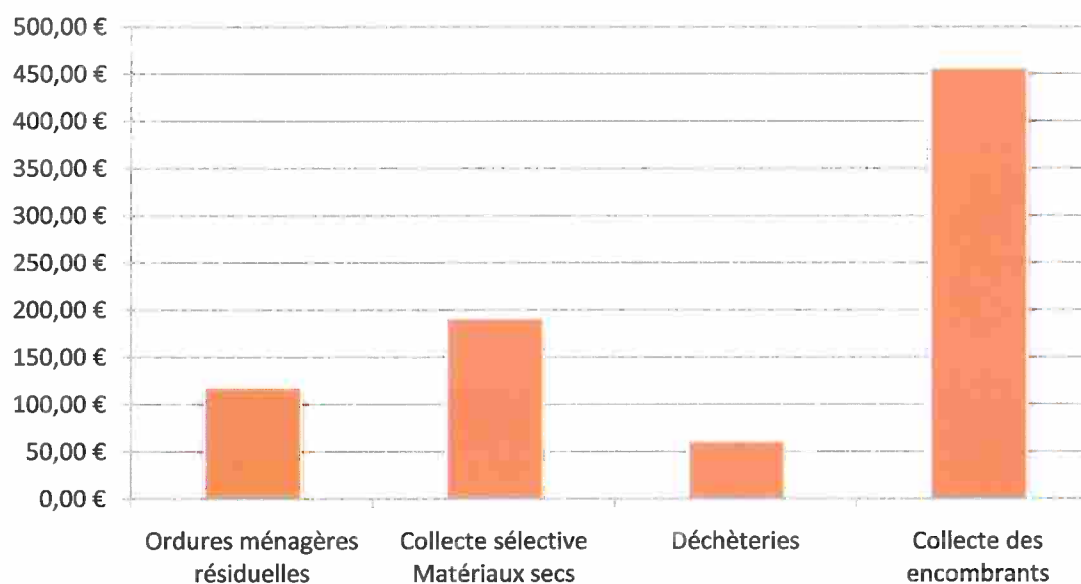


La collecte du verre est assurée par l'entreprise SOREPAR

Montant annuel global des dépenses (coût complet) en € HT :

	Ordures ménagères résiduelles	Collecte sélective Matériaux secs	Déchèteries	Collecte des encombrants	TOTAL
Tonnages collectés	4815	665,775	2 658	58,5	8197
Collecte	245 307,19 €	127 777,27 €	86 613,86 €	16 478,05 €	476 176,37 €
Stockage	323 956,43 €		44 905,20 €	10 240,13 €	379 101,76 €
Enlèvement et traitement des déchets dangereux			29 630,80 €		29 630,80 €
Autres charges			2 912,32 €		2 912,32 €
Total des charges techniques	569 263,62 €	127 777,27 €	164 062,18 €	26 718,18 €	887 821,25 €
Coût complet (€/tonne)	118,23 €	191,92 €	61,72 €	456,72 €	108,30 €

Comparaison des coûts complets par type de collecte



3.2. Les financements du service public

Financements	2009
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	
. Joigny	871 666,00 €
. autres communes	123 427,00 €
Redevance spéciale	42 265,15 €
totaux	1 037 358,15 €



Annexe 1 : LISTE DES EMPLACEMENTS DES POINTS DE COLLECTE

JOIGNY				
	EMPLACEMENTS DES POINTS DE COLLECTE	Conteneurs Verre	Conteneurs Papier/Carton	Conteneurs E.M.R.
1	Quai d'Epizy, angle rue de l'Aérodrome	1	1	1
2	Av. Côte Saint Jacques, angle Rue du Haut d'Epizy	1	1	1
3	Contre allée boulevard du Nord	1	1	1
4	Chemin de la Croix d'Arnault	1	1	1
5	Place du 1 ^{er} RVY	1	1	1
6	Bd Lesire Lacam	1	1	2
7	Ruelle aux Curées	1	1	1
8	Rue du Luxembourg, angle Rue Corneille	1	0	0
9	Rue Marcel Pagnol	1	1	1
10	Impasse des Champs Blancs	1	0	0
11	Parking Salle omnisport, rue Pierre Hardy	1	1	1
12	Place Colette	1	1	1
13	Rue Chaudot	1	1	1
14	Quai Port au Bois	1	1	1
15	Jonction rue des Entrepreneurs et rue de l'Industrie.	1	1	1
16	Place du Maréchal Juin	1	1	1
17	Derrière la gare, face à la route du Grand Longueron	1	1	1
18	Angle Rue de la Voie Romaine, rue Charmille.	1	1	1
19	Rue Jules Verne / Dans l'enceinte de l'EREA	1	1	1
20	Foyer AFTAM	1	0	1
TOTAL		20	17	19

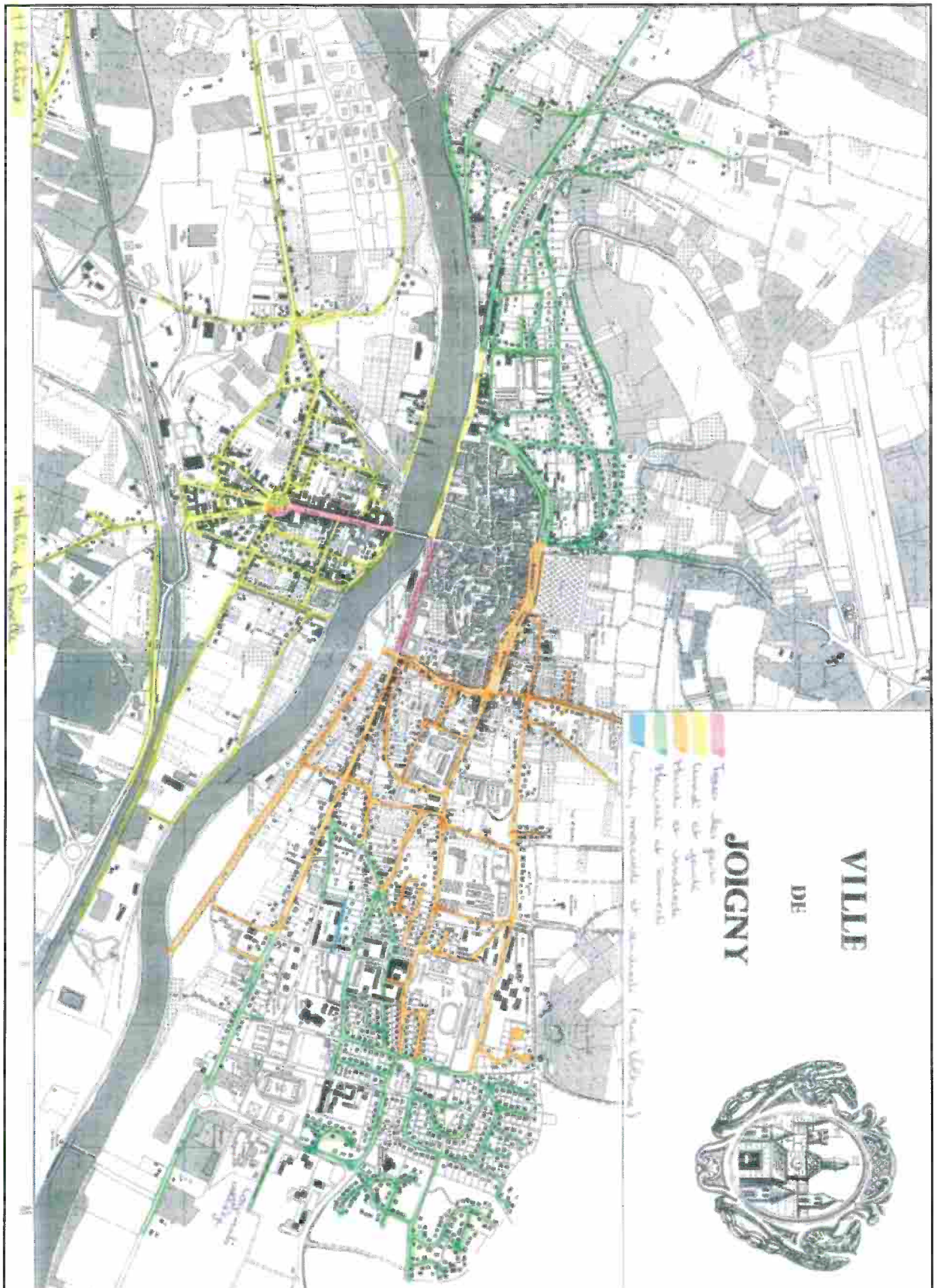
<u>BEON</u>				
	4. EMPLACEMENTS DES POINTS DE COLLECTE	Conteneurs Verre	Conteneurs Papier/Carton	Conteneurs E.M.R.
1	Grande Rue, sur la gauche en direction de Montargis	2	1	1
<u>BUSSY-EN-OTHE</u>				
	5. EMPLACEMENTS DES POINTS DE COLLECTE	Conteneurs Verre	Conteneurs Papier/Carton	Conteneurs E.M.R.
1	Rue Saint Médard	1	1	1
2	Prolongement de la rue du Cordonnier	1	1	1
<u>CHAMPLAY</u>				
	6. EMPLACEMENTS DES POINTS DE COLLECTE	Conteneurs Verre	Conteneurs Papier/Carton	Conteneurs E.M.R.
1	Ancienne gare à Champlay	1	1	1
2	Face au tennis au Grand Longueron	1	1	1
3	Etang du Patis entre Champlay et le Grand Longueron	1	0	0
<u>LOOZE</u>				
	7. EMPLACEMENTS DES POINTS DE COLLECTE	Conteneurs Verre	Conteneurs Papier/Carton	Conteneurs E.M.R.
1	Place de la Mairie	1	1	1
<u>VILLECIEN</u>				
	8. EMPLACEMENTS DES POINTS DE COLLECTE	Conteneurs Verre	Conteneurs Papier/Carton	Conteneurs E.M.R.
1	Rue de Moraille	1	1	1
<u>BRION</u>				
	9. EMPLACEMENTS DES POINTS DE COLLECTE	Conteneurs Verre	Conteneurs Papier/Carton	Conteneurs E.M.R.
1	Route de la Fourchotte (sortie du bourg).	1	1	2
2	Hameau de la Fourchotte	1	0	0
TOTAL (avec Joigny)		31	25	28

Annexe 2 : PLAN DE COLLECTE POUR JOIGNY

PREFECTURE DE L'

13 JUIL. 2010

ARRIVÉE



Vieille ville de JOIGNY

